



## LIEUX DE LA FORMATION

IFSI de Brive, Tulle Ussel et son annexe (Limoges)

## CONTACTS

### Brive :

05.55.92.79.55  
[www.ifsibrive.fr](http://www.ifsibrive.fr)  
[ifsi@ch-brive.fr](mailto:ifsi@ch-brive.fr)

### Tulle : 05.87.49.33.31

[www.ifsitulle.fr](http://www.ifsitulle.fr)  
[ifsi@ch-tulle.fr](mailto:ifsi@ch-tulle.fr)

### Ussel : 05.55.96.40.23

[www.ifsiusssel.fr](http://www.ifsiusssel.fr)  
[ifsi@ch-ussel.fr](mailto:ifsi@ch-ussel.fr)

## DUREE ET HORAIRES

420 heures dont 175 heures de stage

## DATES

Du 31 mars au 04 juillet 2025

16 personnes maximum

## INTERVENANTS

Cadres de santé et infirmiers  
formateurs des instituts de formation

## TARIF

3500 € pour les 420 heures



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : pour tout renseignement sur l'accès à la formation veuillez nous contacter.

# PARCOURS SPECIFIQUE D'ACCES EN 2EME ANNEE EN FORMATION EN SOINS INFIRMIERS POUR LES AIDES-SOIGNANTS

## OBJECTIFS

- \* « *Consolider et compléter les connaissances et compétences inhérentes aux sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel pour intégrer avec succès la 2<sup>ème</sup> année du parcours de formation en soins infirmiers*
- \* *Assimiler les enseignements incontournables de la 1<sup>ère</sup> année de formation en soins infirmiers*
- \* *Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitaire de niveau licence*
- \* *Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et à un suivi régulier »<sup>1</sup>*

## PUBLIC CONCERNE

Aides-soignants répondant aux critères<sup>2</sup> suivants :

- \* Un parcours diversifié de 3 ans au moins à temps plein lors des 5 dernières années
- \* Une réussite à la sélection FPC (Formation Professionnelle Continue) pour l'entrée en formation infirmière
- \* Un engagement personnel et de l'employeur à suivre le dispositif
- \* AFGSU 2 en cours de validité

## MODALITES D'EVALUATION

- \* Avant le début du cursus de formation : Entretien de positionnement phase 1
- \* Pendant le parcours de formation (au décours des enseignements, les formateurs utiliseront des techniques d'évaluations formatives. Ces dernières permettront aux bénéficiaires de s'autoévaluer au regard de leurs acquis et des objectifs à atteindre. A l'issue du stage, un bilan final de stage est également réalisé les professionnels du terrain. Il permet d'apprécier l'acquisition des compétences en situations cliniques.)
- \* A la fin du parcours de formation : Entretien final à partir du livret de positionnement phase 2

## DEROULE DE FORMATION (LIVRET DE FORMATION SUR DEMANDE)

**Séquence 1** : Accompagnement pédagogique individualisé / projet personnel et professionnel – 35h

**Séquence 2** : Domaine des sciences et techniques infirmières, fondements, méthodes et interventions en lien avec les compétences 1, 2, 3, 4 et 6 du référentiel infirmier – 105h

**Séquence 3** : Domaine des sciences humaines, sociales et droit en lien avec les compétences 5, 6 et 7 du référentiel infirmier – 35h

**Séquence 4** : Domaine des sciences biologiques et médicales en lien avec la compétence 4 du référentiel infirmier – 70h

**Séquence 5** : Stage clinique – 175h

<sup>1</sup> Instruction n°DGOS/RH1/2023/129 du 2 août 2023 relative à la mise en place d'un parcours spécifique d'accès en 2<sup>ème</sup> année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants

<sup>2</sup> arrêté du 03 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier